

# MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

## RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2021

**Myria** Asset Management  
GROUPE UFF

**MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS  
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

# SOMMAIRE

<b>Acteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...</b>	<b>4</b>
<b>Autres informations.....</b>	<b>11</b>
<b>Rapport d'activité.....</b>	<b>12</b>
<b>Rapport certifié du commissaire aux comptes .....</b>	<b>19</b>

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2021**

# Acteurs

## **Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421  
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039  
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

## **Dépositaire : CACEIS Bank**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722  
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)  
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## **Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration**

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481  
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## **Commissaire aux comptes : RSM PARIS, représenté par Fabien CREGUT**

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

# Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

**FORME JURIDIQUE** : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

**FONDS MULTI-PARTS** : Oui

**CODE ISIN :**

- FR0012914893 MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M
- FR0012914901 MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E
- FR0013317229 MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE

**CLASSIFICATION** : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

**AFFECTATION DES RÉSULTATS** : Capitalisation

**OBJECTIF DE GESTION**

Le FCP a pour objectif d'obtenir sur la période de placement recommandée, une performance nette supérieure à celle du marché monétaire, soit EONIA+2%.

**INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

L'indicateur de référence est l'EONIA+2% (Euro Overnight Index Average), correspondant à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux du marché monétaire de la zone Euro. Cet indice est administré par European Money Markets Institute (EMMI) et est disponible sur le site : [www.emmi-benchmarks.eu](http://www.emmi-benchmarks.eu)

*A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.*

**STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des valeurs.

➤ **Stratégie utilisée**

L'atteinte de l'objectif de gestion reposera sur la couverture quasi systématique des risques de marché des OPC sous-jacents ou des titres vifs actions qui composent le fonds. Le processus de gestion s'appuie en complément sur les anticipations et les opportunités de marchés identifiées par le gérant. Ce dernier sélectionne plusieurs classes d'actifs, zones géographiques, secteurs ou styles de gestion et détermine, de manière discrétionnaire, la pondération qu'il souhaite pour chaque style. La recherche de l'alpha est principalement fondée sur la capacité des gérants de MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA à :

- d'une part, sélectionner les OPC sous-jacents en fonction des résultats d'analyse des critères quantitatifs (encours, historique du sous-jacent, consistance des performances...) et qualitatifs (moyens et résultats des gestionnaires analysés...). Les investissements seront réalisés majoritairement en OPC qui appartiennent principalement aux catégories suivantes : actions, obligations, performance absolue et monétaire. Dans ce cadre, les bornes d'allocations discrétionnaires par type de stratégie des OPC sous-jacents du portefeuille de MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA seront les suivantes :

<b>Stratégies des OPC sous-jacents</b>	<b>Allocation minimum</b>	<b>Allocation maximum</b>
Stratégies directionnelles actions	75%	110%
Stratégies obligataires et monétaires	0%	25%
Stratégies de performance absolue	0%	25%

- d'autre part, sélectionner les actions détenues en direct dont le potentiel de surperformance (c'est-à-dire la réalisation d'une performance supérieure à celle du marché) est estimé au travers d'une analyse fondamentale, de ratios d'analyse financière, de critère de momentum et en comparant leur valorisation avec celle du secteur auquel elles appartiennent.
- enfin, procéder à la couverture quasi permanente du portefeuille des différents risques de marchés (actions / taux), avec une exposition résiduelle possible. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étrangers et/ou de gré à gré).

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE.

Le Fonds, éligible au PEA, sera majoritairement investi en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement et, dans la limite de 30% de son actif, en FIA de droit français.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

### **PROFIL DE RISQUE DU FCP**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

#### ➤ **Risque actions**

Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petite capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

#### ➤ **Risque de couverture**

Il existe un risque que la couverture ne soit pas optimale, entraînant une baisse de la valeur liquidative du fonds.

#### ➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises découplées des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.

- **Risque de surexposition**  
Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 200% de son actif net) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**  
La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.
- **Risque de perte en capital**  
Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.
- **Risque de liquidité**  
L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

#### **Autres risques accessoires :**

- **Risque de crédit**  
La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.  
L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.
- **Risque de taux**  
En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC. La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et 1.
- **Risque de contrepartie**  
Dans la mesure où la société de gestion peut effectuer des opérations de gré à gré, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de durabilité**  
Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on

observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

### **GARANTIE OU PROTECTION**

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

### **COMPOSITION DE L'ACTIF**

#### ➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

##### Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille comprendra directement ou indirectement au minimum 75% de son actif dans des actions et autres titres en capital éligibles au PEA.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de sociétés de petites, moyennes et grandes capitalisations. Les émetteurs sélectionnés relèveront exclusivement de pays membres de l'Union Européenne.

L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés.

##### Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européens
- Fonds de fonds
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étrangers

La détention d'OPCVM pourra atteindre 110% de l'actif net du fonds et la détention de FIA sera limitée à 30% de l'actif net du fonds.

Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.

Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du Fonds ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

#### ➤ **Les instruments dérivés**

Le fonds peut intervenir sur les instruments dérivés suivants :

##### Nature des marchés d'intervention

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

##### Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- change
- crédit
- autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autre nature

Nature des instruments utilisés

- futures
- options
- swaps
- change à terme
- dérivés de crédit
- autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autre nature

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Ces instruments seront négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré. Ils seront traités avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion et feront l'objet d'échanges de garanties financières.

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir ou octroyer les garanties mentionnées à l'article L. 211-38 du code monétaire et financier conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Ces garanties pourront ainsi être des espèces, des instruments du marché monétaire, des obligations émises ou garanties par un membre de l'OCDE, des actions, des parts d'OPC à liquidité quotidienne, etc. Ces garanties feront l'objet de décote adaptée à chaque catégorie d'actifs conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Les garanties reçues en espèce pourront être réinvesties conformément à la réglementation en vigueur.

Le FCP pourra également recevoir en garantie, jusqu'à 100% de son actif net, des titres émis ou garantis par des États membres de l'OCDE conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Dans ce cadre, le FCP pourra recevoir en garantie des titres émis ou garantis par un seul État membre de l'OCDE éligible. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Néant.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le



but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

## **CHANGEMENTS INTERVENUS**

10 mars 2021

- Mention SFDR article 6

## **CHANGEMENTS ENVISAGÉS**

1<sup>er</sup> octobre 2021

- Changement de l'indicateur de référence de l'EONIA en ESTER.

## **POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION**

### Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2020.

### Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2020, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

### Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2020 : 12, dont 5 preneurs de risque et 1 alternant.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2020 : 997 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 558 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 439 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 808 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 188 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 10 bénéficiaires.

## Frais

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux barème
Frais de gestion et Frais administratifs externes à la Société de Gestion		Actif net	Part M : 0,50 % TTC maximum Part E : 1,85 % TTC maximum Part nette : 0,85 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)*		Actif net	2 % TTC maximum
Commissions de mouvement	Le dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs négociées sur la bourse française : 23,92€ TTC Valeurs négociées sur les bourses étrangères : 35,88€ TTC
	La société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance**		Actif net	La commission de surperformance représentera 25%TTC maximum de la différence entre la performance du Fonds et celle de l'indice Eonia +2%. Elle est plafonnée à 1,25% TTC de l'actif net.

Aucune commission de souscription ou de rachat ne sera appliquée à l'exception de ceux acquis aux OPC sous-jacents.

\*\* La commission de surperformance est calculée en cas de performance positive supérieure à l'indicateur de référence (L'indice EONIA) sur une période de référence correspondant à l'exercice du fonds ou de deux exercices successifs si la durée du premier est inférieure à 12 mois. Pour l'exercice clôturant fin septembre 2016, et par exception à la règle ci-dessus, le calcul de la surperformance sera effectué pour la première fois à compter de sa date de création, par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée à cette même date.

Si sur une période de référence donnée, la performance du FCP calculée coupons réinvestis s'avère inférieure ou égale à la performance de l'indicateur de référence, la période de référence sera prolongée de la durée du nouvel exercice.

La commission de surperformance est provisionnée s'il y a lieu, à chaque calcul de la valeur liquidative. L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises de provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

La commission de surperformance sera payée annuellement au terme de chaque période de référence. Les frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds. La provision de surperformance afférente à des parts présentées au rachat est acquise à la société de gestion et payée après certification des comptes de l'exercice par le commissaire aux comptes.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 30/09/2020 est de

- 1,02% pour la part M
- 2,37 pour la part E
- 1,37% pour la part Nette

# Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

## **LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com).

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

## **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

## **CRITÈRES ESG**

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

## **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : la capitalisation.

## **RÈGLES D'INVESTISSEMENT**

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

## **TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE**

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

## **RESPECT DES EXIGENCES D'INVESTISSEMENT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 91 QUATER L DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS ANNEXE 2 RELATIVE AU PEA**

Au cours de l'exercice comptable, la société de gestion confirme le respect du taux minimum de 90% d'investissement en parts d'OPC dont les actifs sont investis en titres ou droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code Monétaire et Financier.

# Rapport d'activité

## **LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM.** **OCTOBRE 2020 - SEPTEMBRE 2021**

### **OCTOBRE 2020**

Au cours du mois d'octobre, les marchés ont eu un comportement versatile. Pourtant, ce dixième mois de l'année avait bien commencé, porté par les espoirs de très forts rebonds des économies. En effet, l'été a été propice à l'investissement et à la consommation après un deuxième trimestre extrêmement contraint par les mesures de confinement qui ont touché la moitié de l'humanité. Et les chiffres dévoilés ont confirmé ces prévisions : ainsi, le Produit intérieur brut de la Zone euro a progressé de 12,7% après une baisse de 11,8% au deuxième trimestre, tandis que les Etats-Unis ont affiché un spectaculaire taux de croissance de 33,1%, après un effondrement de 31,7%. Las ! L'explosion des cas de Coronavirus un peu partout en Europe et en Amérique ont eu raison de ces bons chiffres, et les mesures de reconfinement prises en octobre par la plupart des gouvernements européens ont mis à mal les indices boursiers, qui ont périclité de plus de 7 % par rapport à leur point haut mensuel. De plus, les attentats perpétrés sur le sol français ont encore noirci le climat anxieux actuel, et la violente passe d'armes entre la Turquie et la France sur la laïcité s'est traduite par nombre de manifestations anti-français et appels au boycott des produits tricolores dans certains pays musulmans. Outre-Atlantique, les deux candidats, Donald Trump et Joe Biden, sont dans la dernière ligne droite de l'élection présidentielle et même si les sondages prédisent que le démocrate sera élu haut la main, les statistiques restent très serrées dans les fameux swing states (« états pivots ») qui seront une nouvelle fois les faiseurs de rois. En attendant, les invectives entre les deux protagonistes font rage, les marchés redoutent que les résultats ne soient pas suffisamment nets pour les départager au soir de l'élection et les taux d'intérêt à long terme en profitent pour reprendre le chemin de la hausse : plus le temps passe avant son adoption, plus le futur plan de soutien à l'économie américaine devra être massif. Ainsi, tout est prétexte à broyer du noir : l'annonce par la BCE d'un possible assouplissement de sa politique monétaire en décembre a été mal perçue car considéré comme trop tardif, et les résultats trimestriels parfois époustoufflants de la technologie américaine ont été éclipsés par les prévisions prudentes de ces mêmes sociétés. En conséquence, l'euro, devise risquée par construction pour les marchés, perd une nouvelle fois du terrain contre le dollar US et le yen japonais.

### **NOVEMBRE 2020**

Après un mois d'octobre morose, qui s'est achevé par l'annonce de nouveaux confinements dans la plupart des pays du vieux continent, l'Europe étant redevenue l'épicentre de l'épidémie de la COVID-19, le mois de novembre a permis de renverser la vapeur à plus d'un titre.

Tout d'abord, les élections américaines, après un suspens hitchcockien, ont débouché à la fois sur le remplacement de Donald Trump par Joe Biden, à la tête de la première puissance mondiale, mais également sur une conservation du Sénat par les Républicains. Cette situation permettant le blocage de la partie la plus à gauche du programme du Président élu a parfaitement convenu aux marchés financiers qui ont salué cet événement par une hausse notable.

Puis, le 9 novembre, l'annonce des résultats de la phase 3 du vaccin contre la COVID-19 développé par la société Pfizer, qui mis en évidence un taux d'efficacité supérieur à 90%, a provoqué une violente remontée de l'ensemble des actifs risqués, à commencer par les actions européennes les plus décotées. Ainsi, à la veille de Thanksgiving, les marchés américains affichent depuis le début de l'année des performances stratosphériques, avec un Nasdaq en progression de plus de 30% et un Dow Jones qui a franchi pour la première fois la barre des 30 000 points. Moins flamboyants, les marchés européens sont désormais en baisse de l'ordre de 5%, mais affichent une spectaculaire remontée de plus de 50% depuis leur point bas du 23 mars dernier.

Sur le front des taux d'intérêt, les emprunts d'états européens connaissent également des valorisations records, la répression financière plus que jamais d'actualité dans ce contexte de crise sanitaire maintenant les rendements dans le territoire négatif pour les pays cœur, et à des niveaux extrêmement bas pour les pays le plus risqués comme l'Italie ou la Grèce. Par sympathie, plus de la moitié des obligations d'entreprises de catégorie investissement affichent également un rendement à échéance négatif. Seules les obligations les plus risquées affichent toujours un rendement positif, même si les primes de risques se sont très fortement resserrées depuis le mois de mars.

## **DÉCEMBRE 2020**

Le mois de décembre 2020 a permis aux marchés financiers de reprendre leur souffle, tout en continuant leur progression. Ainsi, l'espoir suscité par l'annonce de la mise au point des vaccins contre la Covid-19 a perduré et leur validation effective par les autorités de santé internationales a eu pour conséquence le début de la vaccination dans de nombreux pays. L'arrivée des vaccins a éclipsé toutes les autres informations, et les réunions de politiques monétaires sont donc passées presque inaperçues. Pourtant, décembre a enfin permis d'accoucher de l'accord de divorce entre l'Europe et le Royaume-Uni après une gestation de plus de 4 ans et demi. Et, lors de sa dernière intervention, la Présidente de la BCE, Mme Lagarde, a annoncé une extension de la durée du programme de rachats d'actifs de 9 mois, jusqu'en mars 2022, ainsi qu'une augmentation de 500 milliards d'euros de celui-ci, porté à 1 850 milliards d'euros. Corollaire de cette annonce, la BCE a indiqué que la cible d'inflation – proche de 2% - ne serait pas atteinte avant 2024 au minimum.

Aux Etats-Unis, Joe Biden est officiellement devenu le 46ème Président des Etats-Unis après le vote des Grands Electeurs, ce qui a mis fin à un suspense artificiel entretenu par un Président sortant déçu par le verdict des urnes. Ce que l'on retient surtout de la nomination des membres du gouvernement, c'est bien sûr la désignation de Janet Yellen comme Secrétaire d'Etat au Trésor. L'actuel Président de la Réserve fédérale américaine et son prédécesseur vont donc pouvoir travailler main dans la main pour redresser l'économie américaine mis à mal par la pandémie actuelle, et ce signal politique extrêmement fort a déjà été intégré par les marchés financiers.

Dans les pays émergents, décembre a été également un excellent mois, qui a permis d'amplifier le rebond relativement timide du mois dernier. Sur l'année, et en dollar, la progression de ces marchés est assez impressionnante, de l'ordre de +9%, tirée largement par la locomotive chinoise, dont l'économie aura encore progressé en 2020 et ce, malgré des confinements localisés mais drastiques.

Sur le front des taux d'intérêts, et sans surprise, les rendements des emprunts d'états de la zone euro s'affichent très majoritairement en territoire négatif, tandis que le 10 ans américain reste bloqué sous le seuil psychologique de 1%.

Enfin, du côté des devises, l'Euro signe un excellent mois contre le dollar et franchit en trombe et à la hausse la barre des 1,22\$, ce qui n'était pas arrivé depuis le 1er mai 2018.

## **JANVIER 2021**

Le mois de janvier 2021 a été marqué par une actualité toujours aussi riche sur les vaccins et leur disponibilité, mais également par la croisade des actionnaires individuels américains contre les hedge funds. Dès les premiers jours du mois, les campagnes de vaccinations ont été lancées dans de nombreux pays occidentaux, ce qui a donné lieu, comme c'est désormais l'habitude, à des critiques aussi exacerbées que peu constructives sur les rythmes adoptés par tel ou tel pays notamment en Europe. De surcroît, les psychodrames plus ou moins organisés et scénarisés au sujet des ruptures de chaînes de production de ces vaccins, des conditions de conservation ou des retards de livraison vis-à-vis notamment de l'Union européenne, ont émaillé l'actualité. Finalement, et malgré quelques contretemps ponctuels, force est de constater qu'on ne compte aucun retard significatif dans l'inoculation des vaccins aux populations.

Sur le plan politique, l'actualité a été également riche, notamment aux Etats-Unis. En effet, l'entrée en fonction de Joe Biden et l'obtention d'une majorité démocrate au Sénat ont été éclipsées par le déchainement de violences occasionnées par la tentative de prise du Capitole par les partisans de Donald Trump. Cette insurrection, encouragée par les tweets rageurs du Président sortant, lui a valu d'être sous le coup d'une deuxième procédure d'« empêchement » qui, si elle venait à être validée, lui fermerait définitivement les portes d'un hypothétique retour sur le devant de la scène en 2024.

Néanmoins, ce que l'on retiendra surtout de l'actualité américaine, c'est la mise en déroute, probablement provisoire, de fonds spéculatifs spécialisés dans la vente à découvert de titres de sociétés en souffrance par l'afflux d'ordres d'achats massifs émanant d'investisseurs individuels organisés sur le réseau social Reddit. Sur le mois, GameStop Corp aura vu son cours multiplié par 17 avant de refluer significativement.

Ainsi, janvier n'aura pas permis aux marchés financiers mondiaux de continuer leur progression et se solde, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis par une performance légèrement négative. En revanche, les marchés émergents, forts de leurs statistiques économiques, continuent de progresser significativement. Sur le front des taux d'intérêt, alors qu'on observe un calme plat relatif sur les taux européens, la courbe des taux américaine s'est pentifiée via la partie longue, du fait de l'espoir suscité par l'ampleur du plan de relance à 1 900 milliards de dollars mis au point par l'administration Biden.

## **FÉVRIER 2021**

L'euphorie boursière des quinze premiers jours du mois de février 2021 a été largement stimulée par les espoirs de la mise en place d'un plan de relance de 1 900 mds de dollars par l'administration Biden aux Etats-Unis. On a donc assisté à un violent rebond des actifs risqués partout dans le monde, certains marchés progressant de plus de 6%. Mais, dans la continuité de ce qui s'est passé en janvier, les marchés obligataires ont continué de traduire ce plan, qui représente environ 9% du Produit Intérieur Brut Américain, en un scénario de forte croissance sur les années à venir. En conséquence, les taux d'intérêts se sont fortement tendus, notamment aux Etats-Unis où le taux à 10 ans est passé de 1,07% à plus de 1,5% à la fin du mois de février.

Ainsi, cet événement obligatoire impromptu a fait dérailler le rallye haussier des actions typées croissance comme en a témoigné le comportement du Nasdaq sur la deuxième partie du mois. Cet indice largement exposé aux valeurs technologiques a en effet perdu jusqu'à près de 8% pour terminer le mois en légère hausse de moins de 1%.

Dans ce contexte chahuté, ce sont sans surprise les valeurs les plus en retard, au premier rang desquelles les bancaires européennes, qui ont tiré leur épingle du jeu. En février, leur indice progresse de plus de 18%. Elles ont de surcroît été aidées par le lancement d'une opération de retrait de la cote de Natixis par sa maison mère BPCE. Au global, février se solde par une surperformance très importante des actions dites décotées par rapport aux actions typées croissance, de l'ordre de 4% de part et d'autre de l'Atlantique.

Sur le plan politique, rares sont les informations qui arrivent à s'imposer au sein d'une actualité intégralement consacrée à la crise sanitaire depuis maintenant un an. On pourra cependant noter entre les plans de reconfinement et de déconfinement des différents états européens ou des différentes villes américaines, le décombre macabre du nombre de morts par pays ou, plus optimiste, du pourcentage de la population vaccinée, le lâchage par l'administration Biden du Prince héritier saoudien Mohammed Ben Salmane, sans toutefois qu'il n'y ait eu de répercussion probante sur les marchés financiers, et notamment sur les cours du pétrole.

## **MARS 2021**

Le mois de mars 2021 aura été marqué par les statistiques ayant trait à l'épidémie de Covid-19. En effet, les médias n'ont eu de cesse de mettre à l'honneur Israël, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, pour l'efficacité de leur campagne vaccinale, alors qu'en 2020, ils clouaient au pilori leur dirigeant respectif (MM. Netanyahu, Trump et Johnson), s'interrogeant parfois sur leurs capacités à gouverner leur pays. En Europe, des dissensions au sein de l'Union sont apparues au grand jour, le Président Macron reconnaissant des erreurs dans la mise en place de la stratégie vaccinale au niveau européen, alors même que la Commission européenne n'avait aucune compétence reconnue pour la gérer. Ainsi, une partie des désordres géopolitiques, comme le coup d'état en Birmanie ou la mise en cause de la Chine au sujet de la répression des Ouïghours, a été quasiment éclipsée par le nombre de personnes vaccinées d'une première ou d'une seconde dose de Moderna, Pfizer BioNtech ou AstraZeneca, dans la plupart des pays du globe.

Conséquence directe des prouesses vaccinales américaines, couplées à un plan de relance à 1900 milliards de dollars implémenté sitôt validé : la courbe des taux américaine s'est à nouveau fortement pentifiée via la partie longue, le taux à 10 ans passant de 1.40% à 1.74% au 31 mars, soit un quasi



doublément depuis le début de l'année. En effet, les marchés obligataires anticipent un fort rebond de la croissance, non seulement à court terme mais également pour les années futures.

Fort de ce constat, le marché des devises s'est également mis au diapason du rythme de la vaccination dans certains pays et de la normalisation des taux d'intérêt aux USA. Ainsi, le dollar américain s'est apprécié contre l'euro de près de 3% sur le mois. Et la Livre Sterling, faisant fi des chiffres économiques qui montrent un effondrement du commerce entre le Royaume Uni et l'Union européenne, s'est renforcée de près de 2% contre la monnaie unique, portant sa progression à plus de 5% sur le premier trimestre de l'année.

Sur les marchés actions, c'est encore un mois très favorable en moyenne, marqué pourtant par de fortes disparités géographiques et sectorielles. Par exemple, les valeurs décotées ont une nouvelle fois surperformé les valeurs de croissance, notamment aux Etats-Unis, où l'écart s'élève à plus de 4%, et dans une moindre mesure en Europe, avec une avance de 2% pour les premières. En revanche, les marchés émergents, très fortement exposés aux valeurs de croissance asiatiques, ont affiché des performances négatives en dollar sur le mois et sont désormais très en retard sur les marchés occidentaux.

### **AVRIL 2021**

Sur le mois, le scénario de reprise cyclique se confirme dans les pays développés mais montre toutefois des signes d'affaiblissement dans les pays émergents. Aux Etats-Unis, l'amélioration économique s'est poursuivie sur fond de diminution de la propagation du Covid-19 et d'accélération de la campagne de vaccination. Les indicateurs avancés (indices PMI, confiance des consommateurs) continuent leur progression et confirment la forte accélération de l'activité au 1er trimestre (+6.4% en glissement annuel). Cette tendance positive devrait se poursuivre, portée par la présentation par l'administration américaine d'un plan d'infrastructure de grande envergure mais nécessitant encore l'approbation du Congrès. En zone euro, les signaux sont encourageants pour la reprise malgré une baisse de l'activité au 1er trimestre (-0.6%). En effet, depuis le mois de mars, les enquêtes de confiance et les indices PMI sont en nette progression laissant présager que le creux de la vague est derrière nous.

De plus, l'accélération des campagnes de vaccination et l'assouplissement des mesures de confinement devraient favoriser une amélioration de l'activité dans les prochains mois. Dans les pays émergents en revanche, on constate un fléchissement de la reprise économique, notamment en Chine où la croissance n'a progressé que de 0.6% au 1er trimestre. L'évolution de la situation sanitaire reste en effet préoccupante en Inde et au Brésil risquant d'impacter durablement leur économie.

Dans ce contexte, les actions ont poursuivi leur progression sur le mois d'avril avec une hausse de +4.5% pour l'indice MSCI World. Sur le plan géographique, les actions américaines (+5,4%) ont surperformé la plupart des autres marchés, portées par les plans de relance et le maintien d'une communication accommodante par la Fed. Du côté européen, les actions progressent de 2,2% sur le mois, avec une nette surperformance des valeurs de croissance (+3.8%) par rapport aux valeurs décotées (+0.5%), après une forte sous-performance au 1er trimestre suite à la remontée des taux longs. A l'inverse, les actions japonaises (-2.8%) restent pénalisées sur le mois par la hausse du Yen et le regain des contaminations de Covid-19.

Sur les marchés de taux, les rendements continuent de se tendre en zone euro (+9 bps pour le bund ; +37 bps sur l'année) alors que les taux américains marquent une pause (-11 bps pour le 10 ans ; +71 bps sur l'année). Les primes de risques des pays périphériques de la zone euro sont restées pour leur part globalement stable.

### **MAI 2021**

Le mois de mai a une nouvelle fois été un mois de progression sur les marchés européens, qui ont surperformé les autres places financières internationales, à commencer par celles des Etats-Unis. Pourtant, l'actualité économique et financière aura été foisonnante. Ainsi, la publication d'un chiffre d'inflation américain de 4,2% en glissement annuel aura eu pour conséquence de raviver les craintes d'un resserrement monétaire plus rapide que prévu de la part de la Réserve fédérale américaine. Il faut dire que le rebond de l'économie américaine au premier trimestre 2021 a été très fort avec une croissance supérieure à 6% en rythme annualisé. En comparaison, les taux de croissance européens font pâle figure, avec -0.1% en France et -1.5% en Allemagne sur la même période. Néanmoins, les

marchés européens restent soutenus par l'espoir que les mesures budgétaires prises notamment par l'Administration Biden, qui enchaîne les plans de soutien à l'activité, soient très profitables aux entreprises de l'Union européenne et permettent de faire redémarrer rapidement l'économie du vieux continent. Quoi qu'il en soit, le découplage de la croissance de part et d'autre de l'Atlantique est très important.

Par ailleurs, le mois aura été le théâtre d'une bataille rangée d'analyses sur les cryptomonnaies, qui ont été portées aux nues par certains et clouées au pilori par d'autres. Toujours est-il que l'interdiction chinoise d'utilisation du Bitcoin dans les transactions courantes conjuguée avec les commentaires très négatifs des banquiers centraux ont eu pour conséquence un dévissage en règle de ces « actifs » d'un nouveau genre : en mai, l'indice Nasdaq Crypto a perdu plus de 27%.

Sur le front plus classique des taux d'intérêt, le rebond de l'inflation n'aura eu finalement aucun effet notable puisque le 10 ans américain fait du surplace et affiche un rendement proche de 1.6% tandis que celui de son homologue français reste au niveau de 0.17%.

Enfin, l'Euro continue sa progression face aux principales devises et vaut désormais 1.22\$ (+1.7% sur le mois) et 134 yens (+2% sur le mois).

## **JUIN 2021**

Et de cinq à la suite ! Cela fait cinq mois désormais que les marchés financiers actions sont en hausse et accompagnent l'accélération prévisible de la croissance due à la réouverture des économies. Néanmoins, cette nouvelle progression est assortie d'une très forte dispersion, tant au niveau géographique qu'au niveau des styles. Au cours des trois derniers mois, les valeurs dites décotées ou cycliques ont tenu le haut du pavé et ont bénéficié de la pentification de la courbe des taux intervenue par la hausse des maturités longues. Le quasi-doublement du taux 10 ans aux Etats-Unis est intervenu à la suite de la publication de chiffres d'inflation relativement hauts, cette statistique répercutant complètement la normalisation des prix des matières premières qui ne pâissent plus réellement de la crise sanitaire. Pour autant, les chiffres du chômage américain, qui ne se réduit pas aussi rapidement qu'anticipé, ont stoppé net la progression des taux d'intérêt à long terme. Et la Réserve fédérale américaine qui, lors de sa réunion du mois de juin, a bien pris acte de cette hausse, a réussi à tenir un discours sur le fil du rasoir, qui a non seulement rassuré les marchés sur le caractère transitoire du retour de l'inflation, mais les a également préparés à une sortie possible de la politique des taux à 0% d'ici à 2023, plutôt que 2024.

Ainsi, le mois de juin aura été celui du retour en grâce des valeurs de croissance et c'est sans surprise que les valeurs technologiques ont su profiter de cet environnement, notamment aux Etats-Unis où le Nasdaq affiche une progression proche des 6% en dollar. En Europe, ces mêmes valeurs de croissance affichent une progression moyenne de plus de 4%, avec une surperformance des grandes capitalisations.

Enfin, sur le front des devises, les perspectives tracées par la Réserve fédérale américaine ont permis au dollar de progresser de près de 3% face à l'euro.

## **JUILLET 2021**

Au cours du mois de juillet 2021, les marchés sont restés bien orientés et progressent encore, alors que les mesures budgétaires et monétaires sont toujours omniprésentes. Et ils ne semblent pas vraiment ébranlés par la recrudescence de cas de COVID-19 notamment en Europe, alors que le variant delta est désormais principalement impliqué dans les contaminations. De même, les manifestations sporadiques contre le Pass sanitaire et les mesures coercitives visant à atteindre rapidement l'immunité collective prises par la plupart des gouvernements des pays développées n'ont quasiment aucun effet notable sur l'humeur des marchés, tant l'adhésion à la vaccination et à l'espoir de retrouver la vie d'avant sont majoritaires dans les opinions publiques.

Dans ce contexte plutôt rassurant, plusieurs questions se posent, notamment quant à la vigueur de l'économie une fois dissipés les effets liés à la réouverture et les craintes d'un retour de l'inflation. Le rythme de la reprise économique, qui jusque-là avait été plus rapide qu'anticipé, semble en effet ralentir un peu partout dans le monde et le retour de l'inflation commence à se matérialiser. Et les conjectures sur le changement de ton des banquiers centraux feront bientôt leur retour avec la tenue du symposium de Jackson Hole fin août aux Etats-Unis. Mais pour l'heure, les taux d'intérêt corrigent leur remontée



très rapide des mois précédents, mouvement contre-intuitif compte tenu des chiffres d'inflation record publiés.

Enfin, on constate que les résultats des entreprises sont plutôt très bons, mais que les accidents de parcours se paient très sévèrement, avec des baisses vertigineuses pour les mauvais élèves. Et la reprise en main tonitruante du gouvernement chinois sur les entreprises technologiques, à commencer par celles du secteur de l'éducation et du e-commerce, a provoqué des baisses très importantes sur ces valeurs, ce qui a fait plonger les marchés actions émergents de 7% sur le mois.

## **AOÛT 2021**

Le mois d'août 2021 a été marqué par une actualité économique, politique et géopolitique foisonnante, et par une nouvelle progression des marchés actions, totalement au diapason de la Réserve fédérale américaine.

Ainsi, août 2021 restera marqué par le retour au pouvoir des Talibans en Afghanistan. En effet, après vingt ans de présence, le Président Biden a réalisé ce que Donald Trump avait préparé et a rapatrié ses troupes aux Etats-Unis. En Chine, après la reprise en main des entreprises de soutien scolaire, le gouvernement a entrepris de mettre au pas les entreprises proposant des jeux vidéo en ligne. Désormais, les mineurs ne pourront plus jouer que trois heures par semaine, et seulement entre 20h et 21h les vendredis, week-ends et jours fériés. Enfin plus proche de nous, en France, la contestation anti-pass sanitaire et antivaccin semble s'essouffler au fil des semaines alors que, dans le même temps, le gouvernement annonce la fin du télétravail obligatoire et du « quoi qu'il en coûte » via la suppression, le 30 septembre prochain, du Fonds de Solidarité.

Sur les marchés financiers, l'ambiance reste globalement au beau fixe. Dans les pays émergents, la politique chinoise est digérée lentement par les opérateurs et les places boursières retrouvent un peu de couleurs. Dans les pays développés, l'euphorie prédomine avec l'amplification de la réouverture des économies. Ainsi, les places boursières européennes reviennent à leurs plus hauts niveaux historiques, tandis que les places américaines volent de record en record. Il faut saluer à ce propos l'habileté du Président de la Réserve fédérale américaine qui a annoncé une politique de réduction de l'assouplissement quantitatif tout en la déconnectant d'une future hausse des taux qui n'interviendra sans doute pas avant l'année 2023. Jerome Powell a également réitéré le fait que le haut niveau de l'inflation actuelle était probablement transitoire pour la Banque centrale. Ainsi, les marchés obligataires ont parfaitement réagi, les taux à long terme américains n'affichant que quelques points de base de hausse sur le mois.

## **SEPTEMBRE 2021**

Alors que depuis près de 18 mois, l'attention des investisseurs s'était exclusivement focalisée sur l'épidémie de Covid 19 et son impact sur la fermeture puis la réouverture des économies, le mois de septembre 2021 a marqué une rupture salutaire puisque le marché s'est à nouveau concentré sur des données économiques tangibles qui vont constituer des thèmes stratégiques dans les prochaines semaines.

Ainsi, après une remontée qualifiée de temporaire par la plupart des Banques centrales, force est de constater que l'inflation publiée, notamment Outre-Atlantique et dans une moindre mesure en Europe, se maintient à un niveau jamais vu depuis plus d'une décennie. Néanmoins, même si le pic d'inflation, dû à des effets de base très faibles, est à priori passé, on ne peut que constater quotidiennement les pénuries qui sévissent à l'heure actuelle dans toutes les zones géographiques. Par exemple, en Asie du Sud-Est, la recrudescence des cas de COVID-19 a conduit à la fermeture d'infrastructures portuaires, provoquant un décuplement des prix du fret entre cette région du monde et les Etats-Unis. De même, l'industrie automobile fait face à la pénurie de composants électroniques, ce qui pèse largement sur la production de voitures neuves, dont les ventes s'effondrent, tout en renchérissant sur le prix des voitures d'occasion. Et cela, sans parler des pénuries que subissent les Britanniques, qui du fait de la conjonction du Brexit et de la pandémie, a complètement désorganisé les chaînes d'approvisionnement de certains produits comme l'essence, les fruits et légumes, les produits laitiers ou la volaille. Plus près de nous, en France, c'est le prix du gaz qui fait la une de l'actualité avec une hausse de 12% prévue le 1<sup>er</sup> octobre et un retour du prix de l'essence à la pompe à ses niveaux d'avant-crise avec un baril frôlant les 80\$.

Sur le front géopolitique, le mois a été marqué par l'annulation du contrat du siècle passé entre la France et l'Australie en 2016 pour la fourniture de 12 sous-marins nucléaires moyennant 56 milliards d'euros. Cette affaire est symptomatique de la Guerre froide que continue de se livrer les Américains et les Chinois, malgré le changement d'administration, mais aussi de la confirmation que les Britanniques préfèrent se rapprocher des Etats-Unis plutôt que de rester ancrés à l'Europe après le Brexit, et enfin de la très faible influence de l'Europe politique sur la scène internationale.

Enfin, sur le front économique, Evergrande, le géant de l'immobilier chinois dont le modèle d'affaires est fondé sur la hausse continue des prix, a reconnu connaître de grandes difficultés financières, étranglé par une dette de l'ordre de 260 milliards d'euros. Depuis le défaut de paiement d'un coupon obligataire en septembre, l'entreprise est en restructuration et le marché parie sur une sortie de crise ordonnée, pilotée par le gouvernement chinois. En revanche, les opérateurs restent vigilants sur l'éventuel effet domino, la situation n'étant pas sans rappeler le début de la Grande Crise Financière de 2008, dont la cause avait été les prêts immobiliers « subprimes ».

Les marchés financiers ont donc pâti sans surprise du retour des risques négatifs, tant sur l'inflation que sur les risques géopolitiques. Les indices actions ont tous fini le mois dans le rouge, affichant des baisses comprises entre 2 et 5%. Dans cet océan de performances négatives, seuls les indices sectoriels bancaires et pétroliers ont tiré leur épingle du jeu en progressant respectivement de l'ordre de 4% et 10%, accompagnant un rebond des taux d'intérêt à long terme qui transcrivent la remontée des pressions inflationnistes. Enfin, comme toujours dans les temps troublés, le dollar américain a joué son rôle de valeur refuge et a progressé de 2% face à l'euro et de 1% face au yen.

### **Performances :**

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2021, le fonds a réalisé une performance de

- -0,40% sur la part M
- -1,74% sur la part E
- sur la part Nette il n'y a plus de mouvement depuis mars 2021, mais elle peut être réactivée sur 12 mois, contre 1,53% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, n'a eu aucun impact opérationnel sur la gestion et sur la valorisation des fonds. Myria AM dispose de procédures « Risque de liquidité », « Risque de contrepartie », « Risque de marché » ; les risques liés à l'activité sont maîtrisés et aucun incident n'a été relevé.

Compte tenu de l'épidémie de la Covid-19 qui sévit depuis décembre 2019, le portefeuille a été géré selon l'objectif de gestion défini dans le prospectus. Ainsi, si des adaptations ont pu être réalisées au cours de l'année, elles ont consisté à réduire les marges de manœuvre autorisées pour se rapprocher de l'indice de comparaison du fonds. La gestion a donc pris en compte en temps réel les diverses annonces des gouvernements, des banquiers centraux et des sociétés pharmaceutiques pour tirer parti au mieux des informations disponibles et adapter en conséquence le niveau de risque.

# Rapport certifié du commissaire aux comptes



**RSM Paris**

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél.: +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax: +33 (0) 1 47 63 69 00

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA**

### **FONDS COMMUN DE PLACEMENT**

*Régipar le livre II du Code monétaire et financier*

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2021**

## Aux porteurs de parts,

### 1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

### 2. FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### 3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les OPC, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### 4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

#### 5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

#### 6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 décembre 2021

**RSM PARIS**

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



**Fabien CRÉGUT**

Associé



**Mohamed BENNANI**

Associé

## BILAN ACTIF AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>23 857 562,07</b>	<b>25 374 580,43</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>23 283 588,07</b>	<b>24 644 277,14</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	14 703 468,07	24 644 277,14
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	7 563 510,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	1 016 610,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>573 974,00</b>	<b>730 303,29</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	573 974,00	730 303,29
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>5 106 015,34</b>	<b>1 628 604,59</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 106 015,34	1 628 604,59
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>161 576,38</b>	<b>193 682,96</b>
Liquidités	161 576,38	193 682,96
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>29 125 153,79</b>	<b>27 196 867,98</b>



## BILAN PASSIF AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	22 038 329,03	26 451 350,17
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 008 858,08	125 050,13
Résultat de l'exercice (a,b)	-131 430,95	-166 608,82
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>20 898 040,00</b>	<b>26 409 791,48</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>540 003,16</b>	<b>700 528,31</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	540 003,16	700 528,31
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	540 003,16	700 528,31
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>7 627 865,50</b>	<b>11 016,61</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 627 865,50	11 016,61
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>59 245,13</b>	<b>75 531,58</b>
Concours bancaires courants	59 245,13	75 531,58
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>29 125 153,79</b>	<b>27 196 867,98</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
DJE 600 EUROP 1220	0,00	14 908 140,00
EURO STOXX 50 1220	0,00	7 889 180,00
EURO STOXX 50 1221	18 580 320,00	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2020 CALL 3550	0,00	308 981,77
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 3850	602 840,07	0,00
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 4075	1 094 196,02	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
DJES BANKS 1220	0,00	404 040,00
RP EURGBP 1220	0,00	625 832,65
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2020 CALL 3350	0,00	845 508,25
DJ EURO STOXX 50 12/2020 PUT 2400	0,00	105 389,13
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	900,93
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>900,93</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	29 117,05	37 649,57
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>29 117,05</b>	<b>37 649,57</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>-29 117,05</b>	<b>-36 748,64</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	114 677,49	148 751,90
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-143 794,54</b>	<b>-185 500,54</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	12 363,59	18 891,72
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-131 430,95</b>	<b>-166 608,82</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours de clôture des marchés du jour appelé J de calcul de la valeur liquidative, soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours d'ouverture (J ouvré)
- Zone Europe : Cours de clôture (J-1 ouvré)
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1 ouvré)

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées à une moyenne de cours de clôture de la veille du jour de l'évaluation communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J ouvré) :

- Zone Asie : au cours d'ouverture du jour (J ouvré)
- Zone Europe : au cours de compensation de (J-1 ouvré)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1 ouvré)

#### ***Titres de créances négociables :***

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013317229 - MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE : Taux de frais maximum de 0,85% TTC

FR0012914901 - MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E : Taux de frais maximum de 1,85% TTC

FR0012914893 - MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M : Taux de frais maximum de 0,50% TTC

### **Commission de surperformance :**

La commission de surperformance représentera 25%TTC maximum de la différence entre la performance du Fonds et celle de l'indice Eonia+2%. Elle est plafonnée à 1,25% TTC de l'actif net.

La commission de surperformance est calculée en cas de performance positive supérieure à l'indicateur de référence (L'indice EONIA) sur une période de référence correspondant à l'exercice du fonds ou de deux exercices successifs si la durée du premier est inférieure à 12 mois.

Pour l'exercice clôturant fin septembre 2016, et par exception à la règle ci-dessus, le calcul de la surperformance sera effectué pour la première fois à compter de sa date de création, par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée à cette même date.

Si sur une période de référence donnée, la performance du FCP calculée coupons réinvestis s'avère inférieure ou égale à la performance de l'indicateur de référence, la période de référence sera prolongée de la durée du nouvel exercice.

La commission de surperformance est provisionnée s'il y a lieu, à chaque calcul de la valeur liquidative. L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises de provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

La commission de surperformance sera payée annuellement au terme de chaque période de référence. Les frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds. La provision de surperformance afférente à des parts présentées au rachat est acquise à la société de gestion et payée après certification des comptes de l'exercice par le commissaire aux comptes.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

**Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E	Capitalisation	Capitalisation
Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	Capitalisation	Capitalisation
Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>26 409 791,48</b>	<b>34 827 140,02</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	321 505,44	35 615,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 728 441,96	-8 096 660,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 875 892,12	1 898 895,82
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-61 587,52	-635 215,71
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	946 122,22	8 763 383,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-6 683 449,51	-9 601 077,34
Frais de transactions	-48 665,56	-48 157,83
Différences de change	-1 156,06	-9 063,99
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 186 235,49	-1 627 549,74
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 377 321,78	1 191 086,29
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 191 086,29	-2 818 636,03
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-174 411,60	1 087 983,29
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	507 836,69	682 248,29
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-682 248,29	405 735,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-143 794,54	-185 500,54
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>20 898 040,00</b>	<b>26 409 791,48</b>



### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Actions	20 277 356,09	97,03
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	20 277 356,09	97,03
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 576,38	0,77
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 245,13	0,28
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	161 576,38	0,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	59 245,13	0,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	151 680,75	0,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	59 234,74	0,28	10,39	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2021
<b>CRÉANCES</b>		
	Ventes à règlement différé	3 931 681,89
	Rétrocession de frais de gestion	136,45
	Dépôts de garantie en espèces	1 174 197,00
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>5 106 015,34</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	7 619 155,44
	Frais de gestion fixe	8 710,06
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>7 627 865,50</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-2 521 850,16</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-5,0000	-4 197,00
Solde net des souscriptions/rachats	-5,0000	-4 197,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	27,1740	
<b>Part MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	362,0000	321 505,44
Parts rachetées durant l'exercice	-6 458,0000	-5 707 328,16
Solde net des souscriptions/rachats	-6 096,0000	-5 385 822,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	23 636,1031	
<b>Part MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-20,0000	-16 916,80
Solde net des souscriptions/rachats	-20,0000	-16 916,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2021
<b>Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	428,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	114 197,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	51,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-131 430,95	-166 608,82
<b>Total</b>	<b>-131 430,95</b>	<b>-166 608,82</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-442,79	-535,52
<b>Total</b>	<b>-442,79</b>	<b>-535,52</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-130 988,16	-165 905,27
<b>Total</b>	<b>-130 988,16</b>	<b>-165 905,27</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-168,03
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>-168,03</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 008 858,08	125 050,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-1 008 858,08</b>	<b>125 050,13</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 077,73	149,07
<b>Total</b>	<b>-1 077,73</b>	<b>149,07</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 007 780,35	124 816,46
<b>Total</b>	<b>-1 007 780,35</b>	<b>124 816,46</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	84,60
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>84,60</b>



### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>63 473 983,25</b>	<b>48 846 770,92</b>	<b>34 827 140,02</b>	<b>26 409 791,48</b>	<b>20 898 040,00</b>
<b>Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E en EUR</b>					
Actif net	3 957 990,21	1 008 073,63	108 504,69	26 808,66	22 248,94
Nombre de titres	4 070,5360	1 114,8524	126,9640	32,1740	27,1740
Valeur liquidative unitaire	972,35	904,22	854,60	833,23	818,75
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-62,44	54,45	-79,64	4,63	-39,66
Capitalisation unitaire sur résultat	-16,80	-17,15	-16,63	-16,64	-16,29
<b>Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M en EUR</b>					
Actif net	59 515 993,04	47 708 683,45	34 611 872,94	26 365 887,18	20 875 791,06
Nombre de titres	59 892,1031	50 937,1031	38 572,1031	29 732,1031	23 636,1031
Valeur liquidative unitaire	993,72	936,61	897,32	886,78	883,21
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-63,14	56,08	-83,22	4,19	-42,63
Capitalisation unitaire sur résultat	-4,10	-4,59	-5,12	-5,58	-5,54
<b>Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE en EUR</b>					
Actif net	0,00	130 013,84	106 762,39	17 095,64	0,00
Nombre de titres	0,00	143,0000	123,0000	20,0000	0,00
Valeur liquidative unitaire	0,00	909,18	867,98	854,78	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	44,77	-80,60	4,23	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-3,98	-8,03	-8,40	0,00

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
OFI RS EURO EQUITY C	EUR	6 605	1 035 597,95	4,96
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 035 597,95</b>	<b>4,96</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
Amundi Index MSCI EMU SRI UCITS ETF DR	EUR	51 900	3 865 356,30	18,49
BNP Paribas Easy MSCI EMU SRI 5% Capped UCITS ETF Cap	EUR	300 000	3 832 260,00	18,34
ELEVA EUROLAND SELECTION FUND I EUR CAP	EUR	710,02	1 048 387,13	5,01
MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV LYXOR MSCI EMU ESG TREND LEADER	EUR	145 500	3 884 893,65	18,59
RCGF EUROPEAN EQ.CL.I EUR C.	EUR	4 074,07	1 036 973,04	4,97
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>13 667 870,12</b>	<b>65,40</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>14 703 468,07</b>	<b>70,36</b>
<b>Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>				
<b>LUXEMBOURG</b>				
UBS ETF - MSCI EMU Socially Responsible UCITS ETF (EUR) A-ac	EUR	300 000	7 563 510,00	36,19
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>7 563 510,00</b>	<b>36,19</b>
<b>TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>			<b>7 563 510,00</b>	<b>36,19</b>
<b>Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés</b>				
<b>FRANCE</b>				
G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR I	EUR	4 700	1 016 610,00	4,87
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 016 610,00</b>	<b>4,87</b>
<b>TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés</b>			<b>1 016 610,00</b>	<b>4,87</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>23 283 588,07</b>	<b>111,42</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EURO STOXX 50 1221	EUR	-459	497 270,00	2,38
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>497 270,00</b>	<b>2,38</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>497 270,00</b>	<b>2,38</b>
<b>Engagements à terme conditionnels</b>				
<b>Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>				
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 3850	EUR	-51	-42 738,00	-0,20
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 4075	EUR	51	76 704,00	0,36
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>			<b>33 966,00</b>	<b>0,16</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>			<b>33 966,00</b>	<b>0,16</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>531 236,00</b>	<b>2,54</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-497 265,16	-497 265,16	-2,38
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-497 265,16</b>	<b>-2,38</b>
<b>Créances</b>			<b>5 106 015,34</b>	<b>24,43</b>
<b>Dettes</b>			<b>-7 627 865,50</b>	<b>-36,50</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>102 331,25</b>	<b>0,49</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actif net			20 898 040,00	100,00

Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	EUR	23 636,1031	883,21
Parts MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E	EUR	27,1740	818,75